

R. Per. 24.
Jan 1662.

De la Haye ce 22 de Mars 1662.

2839

Monsieur,

Copy

(Vostre reprimande fait cognoistre tant de roüy
de vostre ami, que pou^s ne vou^s tenir plus en
paine sur ce subiect de luy, ie vou^s prie de cogre
que telles despesches ne me causent point de
travail, mais tout au contraire me tournent à
un tres agreable entretien, et pendant lequel
ie ne pense, ny ne sens mon mal, toutes fois
pour vous faire cognoistre, que ie ne veiette pas
les aduis de mes Amis, se pretens en la douceur
de la conversation ne s'en importe, de ne pas faire
celle-ey eslongue, ma maladie autrement la
pourroit tre bien confirmee, car depuis le changement
du vent, et du temps, l'amalement à esté
aussi tout visible, et sensible en ma santé, mais
c'est que vous reconnoissent trop exact en la
retribution, ie desire vous y soulager. Le jour
mesme que ie vous ay escrit ma dernière
la Hollande par son aduis provincial qu'elle fist

porter à la Généralité, déclara qu'elle entendoit
que le Traicté avec la France ne se devoit conclure
par nos Ambassadeurs, et nostre parole en propres
mots n'y estoit garantie, ou que la France trou-
vât aussi bon, que nous apportassions avec
quelque restriction dans la garantie que l'un
à nous promise, et parce que j'ay peur que ny
l'un, ny l'autre ne sera chûgouet de votre Cour,
nos Ambassadeurs après Paul de Faive, et de des-
pence, ils pourroient bien se tourner à vide, mais
parce qu'il est mesme qu'on se met en hazard de
s'eloigner d'un costé, ou veult essayer de se
r'approcher de l'autre, presques toute nostre
Assemblée à l'emergence (assûrement au grand
desplaisir de la Caballe) de se vouloir accom-
moder avec l'Angleterre, et mesmes ont déjà
fait des ouvertures, par lesquelles ils font assez
cognoistre, de ^{vouloir} terminer sous les différents par
un bon accord, lequel assurément donne.

Beaucoup pour faire valoir à mesme temps les
interests de Mon^{seigneur} le prince, pour l'amour desquels
la Cabale à tousiours tâche de haïr, et faire
recevoir le Traicté avec la France, pour se pouvoir
mieux voir, et opposer aux desirs de l'Angle-
terre, et voyla pourtant fait le contraire qui
estoit, Dieu veuille que les chartes en cogent
bonnes, et que les Anglois aient, ou par leur
avarice, ou par leur caprices, ne viennent à
tout gacher. Toutefois on veut et veut d'une
Courtoisie en leur au devoit, par laquelle on a
demonstré, qu'on les veult obliger, et en a avec
la doit être recevoir à beaucoup de gré, c'est que
le Sr. de Bonning ayant descouvert, que dans
Palsst il y avoit trois des plus considerables, et
criminelles Juges du defunt Roy, il a demandé
aux Estats de cette province, la permission de
s'en saisir, laquelle luy ayant esté accordée,
il en a attrappé trois avec l'ayde de l'Escou-
vette, qu'il a fait loger dans les prisons de

de la ville, d'où l'avez ou à aussi consenti, qu'il
 les pourroit tirer, pour les mettre dans la frégate
 de Amouran, qui a emmené icy quatre chevaux
 au prince, et se croy que des aïeux d'icy ou se
 brava à l'elva de ce bon vent, pour les passer et
 seurement, et promptement à Louves, où se
 ne doute aucune aïssi plus, où selon le dernier
 avis de St. Walter Baue, confere, et Lambert
 eovot aussi reconclûit, pour en ce cas finir
 dessus vuy Echaffault. Il est certain que
 parce que ie voy que vous estes vuy vray hon-
 me pour commission, que i'ay bien de la
 peine à me retenir en toutes mes lettres,
 à ne vous en donner des nouvelles, et vous
 voyrés par le Memoire que i'ay ioint à celle-cy,
 que ie sonda le que, mais parce que ie scay bien,
 que vous ne vous ~~montrez~~ estes pas mesle de
 pareilles ordonnances, ie ne l'ay dressé que afin
 que voulies consulter la desus votre d'icelle,
 et grand aïssi, qu'on rapport qu'on s'en fait

respondra, et verra aussi courtoisement, et
selon la ^{Mode} grande nos doutes, et nos demandes,
que la plus curieuse, et mieux meublée Dame
de Paris. Parant ma maladie j'ay eu beaucoup
d'impatience pour voir changer le vent, et les
mauvais rapports de mes gens, n'ont tant fait
chercher, et estudier à bien placer votre jiroette,
que je peusse commodement voir de tout mon
appartement, qui à present s'en est retiré à
souhait, mais lors qu'il à esté question de la
poser, pour la faire avec plus de interest, j'ay
envoyé emprunter un Compas de Monsieur votre
fils, qui m'en à envoyé un petit de cizine,
que j'ay trouvé si utile, et commode, que si
est de l'ordonnance de votre Archimede,
^{ny} il fevoit grand plaisir, estant en lieu où vous
avez d'excellents ouvriers, qui en ont ordonné
un de la mesme grande, avec seule-
ment l'addition d'un quadrans pour l'heure,
et le changement de la Boette de cizine, en une

d'argent matte, et y faire faire un estuiet
de chagrin. Vous m'avez marqué par plusieurs
fois les aduantages qu'on pourroit desirer
d'aucune invention de Chandeliers, et ie seray
tresayse de voir par la lettre que me promettes
l'ordonnance, et le desord de toutes ces grandes
commodites, et pour mon usage particulier,
c'est pour ce que de la table que i'ay le plus de curio-
sité, car parce que ie suis veclüet à un pou-
bitue pour ce que les bras de ma chaire, i'ay
aussy inventé un, que me sert de la chan-
delle, et de la bougie si pres, et hault, et bas que
ie veux, et parainssi en ay toute la commodité
que ie scaurois desirer, et ie ne doute pas que
lors que le voyrés il sera dans votre approbation.
Parce qu'il semble que mon Royeu à quelque
inclination pour la Charge en question, ie seray
bien aise qu'il obtienne ce qu'il desire, mais
i'auray aussi du desplayier, de ce que nous le

perdrons par la suite toujours, et que de plus de
l'age, et de l'humour qu'il est, ie doute fort,
et parmy ces bestes chaudes, il trouuerra la satis-
faction qu'il s' imagine, Monsieur le prince
doibt retourner demain, ou apres demain à
Leyde, ie croy que ce sera pour pay et pour la der-
niere fois, mais Madame de Lutstein ver-
tera icy, pour pouuoir estre mieux traitée de
Rouff de sa fièvre qu'aote, Mous^r de Thon me
vint communiqué hier la despesche qu'il
auoit receüe de Mous^r de Brieene, par laquelle
il l'aduertissoit par commandement du Roy,
de s'apprêter pour condepartir, lors qu'il en
receueroit ^{l'ordre} qu'il euyeroit qu'il luy enuoyeroit par
le prochain Ordinaire, ou celuy de la semaine
d'apres, il n'a auez fait cognoestre qu'il auoit
beaucoup de desplaisir de vous deuoir quitter,
et qu'il auez plüstost que de demeurer icy,
il acceptera l'Ambassade de la Suisse, si on
peruient à luy offrir, ie croy que le S. d'Estroede

viendra icy remplir le poste qu'il quitte, ce qui
assurément redouble courra de courir con-
tinua à croquer, que le P. Boveel recevra aussi
croc en sauto, si l'abruption du Traicté ne vouloit
le concert qui en a esté fait, quant aux Extra-
ordinaires, ie me suis fort estonné, que de
l'honneur qu'ils sont, que leur intelligence
n'a davantage esclaté. Les lettres d'Angleterre
par la contrariété du vent ne sont pas encore
arrivées, et nous ne savons pour cela, si Madame
de Beuvronne se doit compter parus les vivans,
ou les morts. Voyez comment ayant commencé
à vous entretenir, au lieu d'estre succinct
ainsi que ie vous avois promis, ie vous ay encores
faict une grande extension, que ie souhaito
qu'elle vous fuisse aussi peu lasser en sa lecture,
que l'écriture m'en a peu fatigué, et avec cela
ie demeure à toute espérance

Monsieur

Vostre tres humble et tres obéissant
serviteur
C. d'Heverden de Dornumstedt.